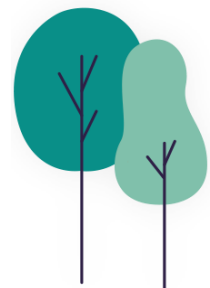




Œuvrer ensemble pour mieux faire vivre notre projet commun



Sommaire

	Introduction	1
5	Partie 1 : Ancrer l'action au cœur des territoires	2
	1.1. L'action par et pour les jeunes	2
	La vie d'équipe	2
	Les séjours	2
	Le volontariat en service civique, un espace de formation et d'expérimentation	2
10	1.2. L'action locale sur les territoires	3
	Les Fabriques du Monde Rural et les lieux structurants	3
	1.3. Expérimenter et diversifier de nouvelles portes d'entrée dans le Mouvement	4
	Partie 2 : Faire Mouvement	4
	2.1. Faire Mouvement à travers la démocratie	4
15	2.2 La formation : un enjeu pour faire Mouvement	7
	Partie 3 : Favoriser des parcours d'engagement et la prise de responsabilités	9
	3.1. Des parcours d'engagement diversifiés, dans des espaces formateurs et complémentaires	9
	Être animatrice, c'est donner vie au projet du Mouvement	9
	L'interpellation	9
20	Le mandat et la prise de responsabilités en instances	9
	3.2. Prendre soin et vivre des engagements sereins	10
	Voir, juger, agir et relire	11
	Le rôle et la place des Équipes d'Aumônerie Diversifiées	11
	Le réseau des ami·es et allié·es du MRJC	11
25	Les conditions de travail	12
	Les référent·es techniques	12
	Conclusion	13
30		

Introduction

5 Le MRJC est une association qui anime et cherche à valoriser les territoires ruraux. Entièrement géré et animé par des jeunes de 13 à 30 ans, le MRJC constitue une expérience d'engagement et de citoyenneté. En permettant aux jeunes d'être acteur-ices de l'association et des projets mis en place, le MRJC est un outil d'émancipation et de transformation de la société.

10 Ce Rapport d'Orientations nous donne de grands caps pour les 7 ans à venir. Ce sont nos intuitions du moment qui guident cette démarche. Il est possible que l'évolution du Mouvement et de la société au cours des 7 prochaines années vienne remettre en question ces grandes directions. Autorisons-nous à les questionner, à les faire évoluer si nécessaire, ou à expérimenter.

15 La partie modèle organisationnel du Rapport d'Orientations précise la manière dont nous allons faire vivre le projet politique et assure la cohérence entre notre organisation et notre projet de société. L'organisation du Mouvement n'implique pas seulement des choix techniques, mais résulte aussi de choix politiques.

20 Nous observons depuis plusieurs décennies une diminution de l'activité du Mouvement. Les restrictions d'activité liées à la crise sanitaire depuis 2020 ont accéléré ce phénomène. Ce constat nous pousse à repenser notre organisation, notre manière de fonctionner, d'agir, afin de poursuivre et faire perdurer nos actions. Dans une société de plus en plus fracturée, séparée, où sont sans cesse pointées nos différences, nous affirmons que nous voulons construire collectivement le monde actuel et le monde de demain. Loin de nous replier sur nous-mêmes, sur notre réseau proche, nous voulons ouvrir nos actions pour qu'elles rejoignent davantage de jeunes. Tout en renforçant nos actions fondamentales, 25 expérimenterons de nouvelles manières de rassembler d'autres jeunes !

Partie 1 : Ancrer l'action au cœur des territoires

1.1. L'action par et pour les jeunes

30 Nous voulons nous engager et animer nos territoires ruraux par l'action. L'action est une manière de se confronter à des problématiques avec une visée transformatrice. Au MRJC, l'action collective est centrale car elle nous réunit pour imaginer un projet commun. Ce cheminement collectif est indispensable pour que les actions proposées aient une portée, un sens.

35 Le Mouvement structure ses actions en thématiques : agriculture, jeunesse, ruralités, écologie, pédagogies, Église foi et spiritualité, ouverture au monde, économie et travail, vivre ensemble. Par des projets de territoire portés par des jeunes, par l'ouverture vers de nouveaux publics (habitant-es, jeunes), par les séjours, par la vie d'équipe ou par les Fabriques, l'action collective est au cœur du MRJC. L'ensemble de nos actions doit tendre vers l'inclusion en accueillant chaque personne.

La vie d'équipe

40 La vie d'équipe est une expérience collective pour changer le monde et développer son pouvoir d'agir. Elle forme les jeunes à être des actrices locaux-ales et sociaux-ales de demain. Être en équipe permet de prendre des responsabilités, en tant que jeune mais aussi en tant qu'animatrice. La vie d'équipe donne la possibilité aux jeunes d'agir localement et de faire leurs propres choix, tout en faisant vivre le projet du MRJC. La vie d'équipe permet de proposer une multiplicité de parcours d'engagement et de portes d'entrée dans le MRJC : à différents âges et avec différents intérêts communs (territoire de vie, 45 parcours professionnel, vie étudiante, intérêt pour une thématique comme l'agriculture, etc.).

Les équipes se centrent d'abord sur des actions de proximité, puis s'ouvrent aux autres équipes du Mouvement. Les rencontres inter-équipes permettent aux jeunes de se rencontrer pour pouvoir partager leurs expériences, leurs projets passés et futurs.

Le MRJC réaffirme l'importance de la vie d'équipe pour que les sections locales la repensent comme un élément structurant dans leur stratégie de section.

Les séjours

55 La vie d'équipe et les projets qui en découlent ne sont pas l'unique proposition faite aux jeunes pour se mettre en action. Les séjours éducatifs proposés tout au long de l'année et pendant l'été traduisent l'ambition que nous avons, à la fois pour les jeunes et pour le milieu rural. Les séjours permettent de découvrir un territoire et ses acteurs et actrices, une manière de vivre le collectif et de mener des projets ensemble. Pour les jeunes, les séjours sont des lieux d'expérimentation par l'action collective. Ils 60 permettent l'émancipation individuelle et collective et la transformation sociale à l'échelle locale. Les séjours doivent favoriser la rencontre. Ils se doivent d'être accessibles à tou-tes. Nous devons nous donner les moyens de rendre inclusifs nos séjours et nous former pour favoriser cet accueil.

Le volontariat en service civique, un espace de formation et d'expérimentation

L'engagement en volontariat en service civique tel qu'il est proposé au MRJC va au-delà d'une simple mission d'intérêt général. Le service civique est une manière de s'émanciper et de prendre des initiatives. Il permet de s'investir pleinement dans un projet associatif et de s'en sentir militant-e.

70 L'engagement dans un volontariat en service civique doit être choisi. Il doit permettre de prendre le temps d'expérimenter, d'oser, de découvrir, de se former politiquement, de prendre des responsabilités, d'augmenter son pouvoir d'agir et de construire son projet de vie. Nous continuerons de veiller à l'évolution de ce dispositif.

75 Aujourd'hui, les conditions du volontariat en service civique ne nous conviennent pas. Le dispositif indemnise trop faiblement les jeunes et les place en dessous du seuil de pauvreté défini par l'INSEE. Il ne permet pas aux jeunes de cotiser pour leurs droits au chômage ou à la retraite et les exclut ainsi de la solidarité nationale. Le dispositif actuel du service civique laisse la porte ouverte au salariat déguisé et à la destruction des services publics. Nous souhaitons que le service civique améliore les conditions de vie des jeunes, en leur donnant de nouveaux droits.

Les actions du MRJC comprises dans les missions d'un-e volontaire en service civique doivent être partagées avec d'autres militant-es : c'est un engagement qui se vit en collectif.

80 A l'échelle nationale, l'ensemble des volontaires du Mouvement participe à des formations, au-delà de ce qu'impose le dispositif. Nous pensons qu'il est nécessaire de laisser le temps aux volontaires de se former et aux tuteurices de les accompagner, dans un cadre sécurisé et sécurisant, avec des garant-es bienveillant-es qui les entourent.

Le volontariat en service civique est une porte d'entrée au MRJC. Il est aussi un tremplin vers d'autres prises de responsabilités dans le monde associatif.

85 **1.2. L'action locale sur les territoires**

Mouvement d'animateurs et d'animatrices, le MRJC donne vie aux territoires ruraux par de multiples actions, ponctuelles ou régulières : projets d'équipes, actions culturelles, évènements, rencontres thématiques et intergénérationnelles, etc. Si les actions sont pensées par et pour les jeunes, l'enjeu est aussi de les ouvrir pour intégrer l'ensemble des habitant-es.

90 Dans cette logique, le choix de la "territorialisation", c'est-à-dire le fait de relocaliser les actions au cœur des territoires, permet d'être au plus près des jeunes et de leurs réalités liées aux singularités de leurs territoires. Penser l'action et l'animation localement est pour nous une manière de mobiliser de nouveaux jeunes dans le Mouvement.

95 **Les Fabriques du Monde Rural et les lieux structurants**

Depuis les dernières Orientations, le choix de s'implanter davantage sur les territoires s'est incarné entre autres dans les Fabriques du Monde Rural.

100 La ruralité se définit tantôt en opposition à la ville, dans une logique de "ce qu'il n'y a pas" : absence de services publics, peu de mobilité, faible densité de population, etc. ; tantôt dans une vision idéalisée où la campagne devient un lieu pour se ressourcer, pour se reconnecter à la nature et se mettre au vert. Nous voulons changer cette définition en pensant ces territoires comme des espaces des possibles. Nous revendiquons une ruralité dynamique, qui offre la possibilité à chacun et chacune de s'intégrer économiquement et socialement.

105

Nous constatons un déficit de lieux d'animation en milieu rural, là où ceux qui existent se réduisent souvent à des lieux de consommation.

Nous revendiquons la nécessité d'avoir des espaces :

- 110 ● Pour se retrouver entre jeunes et moins jeunes, échanger nos savoirs et savoir-faire,
- Pour construire collectivement nos manières d'habiter nos territoires et d'agir en collectif,
- Pour s'expérimenter dans des activités diverses.

Dans cette logique, la dynamique des Fabriques du Monde Rural, ces tiers-lieux que l'on peut définir comme des lieux qui ne relèvent ni du travail ni de l'habitat, incarne ces objectifs.

115 Le MRJC, mouvement d'Éducation Populaire, souhaite que les jeunes puissent trouver des lieux identifiés pour expérimenter, se former et participer à la vie locale.

Les Fabriques, présentes aujourd'hui dans trois départements, sont venues bousculer notre fonctionnement habituel et pointer nos limites (financières, organisationnelles et structurelles). Elles constituent un projet de Mouvement.

120 Le MRJC réaffirme son ambition de porter et de s'impliquer dans des tiers-lieux en milieu rural et de se réinventer, en les multipliant sous une forme nouvelle. Nous croyons en l'action locale pour transformer le monde qui nous entoure. Partant d'un diagnostic de territoire ciblant les enjeux de celui-ci (ses manques et ses aménités), il convient à chaque section d'imaginer un modèle à son échelle, en partenariat avec d'autres ou non. Plutôt que de grosses bâtisses, nous croyons en des espaces plus réduits en taille mais plus forts en activités. Lieux d'animation ouverts aux habitant·es, développant un modèle socio-économique propre, ces tiers-lieux sont l'incarnation du projet politique du Mouvement car ils permettent l'émergence d'initiatives et d'actions collectives.

130 **1.3. Expérimenter et diversifier de nouvelles portes d'entrée dans le Mouvement**

Au-delà des actions fondamentales présentées dans les deux points ci-dessus, pour que perdure notre projet, il est nécessaire de réfléchir à l'expérimentation et à la diversification de nos "portes d'entrée" dans le Mouvement. Nous devons réussir à "aller vers" et rejoindre davantage de jeunes dans leur diversité. Nous devons penser comment rendre plus accessibles nos actions et nos animations, comment renforcer notre ancrage sur les territoires en créant des liens avec les acteur·ices déjà présent·es. En réinventant des "portes d'entrée" dans le Mouvement, nous pensons relancer l'activité et répondre à l'enjeu de la mobilisation de nouveaux jeunes.

Partie 2 : Faire Mouvement

140 **2.1. Faire Mouvement à travers la démocratie**

145 Nous voulons avoir une vie démocratique qui soit au service du projet du Mouvement, qui facilite l'action collective, qui soit un processus de formation et d'expérimentation. La démocratie ne peut se penser qu'en collectif. En se réunissant, en débattant, en coconstruisant, en portant un projet politique commun, nous pouvons faire des choix et prendre des décisions pour un monde plus juste. Tout le monde a sa place dans le débat et dans la coconstruction.

Notre processus démocratique s'appuie sur le "Voir, Juger, Agir" qui permet à chacun-e d'analyser le monde qui l'entoure, de le comprendre et de passer à l'action.

150

Les conditions de la démocratie dans le Mouvement sont les suivantes :

- Construire un projet commun,
- Avoir accès à l'information,
- Se former,
- 155 • Animer le désaccord,
- Investir des espaces ou les différent-es acteurs et actrices sont en lien,
- Prendre le temps.

160 La prise de responsabilités fait également partie de l'apprentissage de la démocratie : partir en séjour et se tester à l'animation, être en équipe et construire un projet, passer son BAFA, organiser et participer à des événements MRJC au niveau local, interdépartemental ou national, etc. Il s'agit progressivement de devenir actrice de la transformation sociale au MRJC et ailleurs, pour faire vivre la démocratie là où l'on vit.

165 La responsabilité associative se vit notamment dans les instances que sont les conseils d'administration, du local au national.

170 L'instance locale (le Conseil d'Administration Départemental) est composée d'administrateur-ices qui animent la vie de la section et le territoire auquel elle se rattache. Le-la permanent-e, quant à iel, est membre du conseil d'administration et a une voix au même titre que l'ensemble des administrateur-ices bénévoles. L'instance locale a pour rôle de :

- Projeter la stratégie de la section à moyen et long terme, définir des objectifs en lien avec le projet politique ;
- Organiser et gérer au quotidien :
 - 175 ○ Le rôle employeur : suivre et accompagner le-la ou les salarié-es, s'assurer des bonnes conditions de travail,
 - La gestion financière et administrative : être garante des finances et du fonctionnement administratif,
 - 180 ○ Les activités courantes (camps, équipes, évènements, projets...) : être garante de l'activité quotidienne de la section,
 - La vie démocratique (AG, CA) : organiser et gérer la vie démocratique de la section ;
- Être garante du projet du Mouvement et être en lien avec l'instance nationale ;
- Porter une parole de Mouvement, être dans un rôle de représentation, être l'interlocutrice désignée auprès de l'ensemble des actrices (lien à l'instance nationale, aux familles, aux partenaires) ;
- 185 • Participer à "Faire Mouvement" (liens interdépartementaux, lien avec l'instance nationale, participation aux temps de vie démocratique nationaux, etc.) ;
- Former les militant-es (BAFA, formation au projet politique, formation des responsables, formation technique, etc.).

190

Pour assurer l'ensemble de ces responsabilités, la formation des instances locales est indispensable.

L'instance nationale (le Conseil d'Administration National) a pour rôle de :

- Développer une vision stratégique pour mettre en place le projet du Mouvement ;

- 195
- Soutenir et accompagner les sections locales en fonction des problématiques rencontrées, en veillant à coconstruire des solutions aux difficultés vécues ;
 - Être garante de la vie démocratique, des processus de délibération et de coconstruction ;
 - Porter une parole d'instance nationale pour le MRJC (à l'interne comme à l'externe) ;
 - Faire Mouvement : maintenir une solidarité de Mouvement, animer le projet commun, animer le réseau associatif ;
- 200
- Coordonner et gérer les finances du Mouvement ;
 - Piloter les fonctions supports ;
 - Effectuer un travail de recherche et de prospection pour alimenter la pensée politique.
- 205
- Lors du Congrès, le Mouvement donne mandat à l'instance nationale pour assurer l'ensemble de ces missions et prendre les décisions qui en découlent.
- Notre fonctionnement démocratique comporte plusieurs instances avec des vocations différentes :
- 210
- L'Assemblée Générale locale : elle rassemble les membres actif-ves de la section MRJC. L'AG locale valide les rapports moral, financier et d'activité de la section. Elle élit le CA local et mandate les différents collectifs nécessaires à la vie de la section. C'est un temps d'échange et de débat autour de la stratégie de la section et de la construction de la feuille de route locale.
- 215
- L'Assemblée des sections : c'est un temps de formation et de coconstruction rassemblant des militant-es du Mouvement autour des enjeux de société sur les thématiques portées par le MRJC. L'Assemblée des sections alimente la parole politique du MRJC sur ses thématiques d'action, inscrite dans la feuille de route de Mouvement.
- 220
- Le Congrès : il est composé des différentes délégations locales et du CA national. Le Congrès valide les rapports moral, financier et d'activité de l'ensemble du Mouvement ainsi que le budget prévisionnel. Il élit également le Conseil d'Administration National et lui donne mandat pour conduire les missions définies plus haut. Le Congrès est un temps de rencontre, d'échange et de formation autour du projet du Mouvement et de la conduite de l'association. L'instance du Congrès est l'occasion de faire le lien entre le rapport d'activité, le bilan et les perspectives de la feuille de route de Mouvement.
- 225
- Pour alimenter la construction des thématiques du Mouvement, nous souhaitons renforcer la place des commissions nationales, composées de militant-es des sections et de membres du Conseil d'Administration National. Le Congrès mandate les commissions via les feuilles de route. Les commissions viennent rendre compte du travail qu'elles ont fait au Congrès et au CAN.
- 230
- S'appuyer sur les réalités des militant-es et de leurs lieux d'engagement, c'est affirmer l'importance de l'échelon local comme territoire de décision et d'action. Poursuivre la territorialisation de notre action ne doit pas nous empêcher de coopérer avec d'autres : mettre en place des rencontres entre responsables départementaux, identifier des interlocuteur-ices pour la coopération entre sections, vivre des choses ensemble, faire appel aux ancien-nes, construire une parole commune au niveau régional, mutualiser des financements, etc.
- 235
- Pour conduire le Mouvement, nous nous dotons d'outils communs que sont :
- Les instances démocratiques : l'assemblée des sections est la principale évolution du calendrier démocratique. Elle vise à coconstruire davantage notre vision politique, à se l'approprier, à en débattre.
- 240

- Les feuilles de route : la feuille de route locale permet à chaque section de définir pour 2 ans sa stratégie de section et alimente la feuille de route du Mouvement. L'évolution des feuilles de route nous amène à les politiser davantage et à en faire un véritable outil au service de la stratégie de section et du projet du Mouvement.

245

2.2 La formation : un enjeu pour faire Mouvement

250 Pour le MRJC, la formation est un processus dynamique, un cheminement tout au long de la vie, unique à chacun-e et qui permet d'acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir-être. La formation est un ensemble d'échanges, d'actions et de relectures permettant, en groupe ou personnellement, de se forger une opinion et de construire sa réflexion via l'apprentissage entre pair-es. Le parcours de formation au MRJC forme des jeunes à devenir des responsables du Mouvement et des personnes engagées dans la société dans une visée de transformation sociale. La formation est une des composantes principales du Mouvement.

255

260 Nous vivons la formation dans de nombreux espaces formels ou informels. Cependant, nous ne croyons pas que tout, au MRJC, soit formation. La formation nécessite la mise en place de conditions adéquates et de temps adaptés pour qu'elle soit possible. Nous pensons que cela peut se faire en s'appuyant sur la particularité du MRJC : nous formons nos pairs et nous sommes formé-es par nos pairs. Pour faire vivre ce processus, il nous est nécessaire de savoir former et transmettre. Cela doit se faire par l'action et lors de temps dédiés dans lesquels les militant-es peuvent échanger, être accompagné-es dans leurs réflexions et relire leurs actions pour conscientiser leurs acquis.

265 Au MRJC comme dans la société, les lieux de décision sont complexes et nécessitent un temps d'adaptation et d'appropriation avant de se sentir en capacité d'agir. Nous devons donner à chacun-e la capacité de comprendre le fonctionnement démocratique et de construire une opinion politique. Nous affirmons notre volonté d'avoir des formations qui alimentent la vie démocratique et des temps démocratiques qui soient accompagnés par des temps de formation. Nous souhaitons que les formations soient des espaces de confrontation nous poussant à sortir de notre zone de confort. Les formations proposées au sein du MRJC doivent permettre d'allier l'acquisition de connaissances (formations politiques) et de compétences (formations techniques). Nous souhaitons nous faire reconnaître à l'extérieur du Mouvement pour la qualité de nos formations et que cela nous permette de transmettre notre pédagogie et notre vision du monde.

275

Nous souhaitons former autour des 5 objectifs suivants :

- Appréhender et s'approprier le projet du Mouvement : connaître le projet politique, ses fondements, son histoire, les sujets qu'il traite, son projet éducatif et la pédagogie qu'il souhaite mettre en place ;
- Animer et valoriser le projet du Mouvement : décliner le projet du Mouvement sur les territoires locaux, l'ajuster aux spécificités, définir et mettre en place une stratégie de section, mobiliser et animer des jeunes (en équipe et en camps) ainsi qu'un réseau ;
- Gérer, sécuriser et développer l'organisation humaine, l'administration et les ressources financières du Mouvement : connaître le fonctionnement du Mouvement, animer une instance, connaître le cadre de sa responsabilité, avoir des outils liés à la gestion économique ;

280

- 285
- Comprendre et analyser le monde : développer son esprit critique pour passer à l'action, acquérir des outils liés à la recherche et à l'analyse d'un territoire, porter un regard sur des sujets de société ;
 - Vivre son engagement et en faire un tremplin pour s'émanciper et exercer sa citoyenneté : relire son engagement, le placer dans la société, savoir le valoriser, savoir transmettre.

290 En affirmant que nous voulons faire vivre la démocratie, nous nous engageons à ouvrir ces formations à tou·tes les militant·es du Mouvement. Cette responsabilité incombe aux CA, à la fois locaux et national. Ainsi, il nous semble nécessaire que les sections locales aient une place centrale dans l'accompagnement du parcours de formation au sein du MRJC. Celles-ci doivent être motrices dans la réflexion et la mise en place de formations pour leurs militant·es. Nous ne voulons pas que la responsabilité de former n'incombe qu'aux CA locaux. Au contraire, nous souhaitons que toute personne militant au MRJC soit aussi force de proposition et participe à faire vivre la formation au sein de sa section. Au niveau local, le CA garde la responsabilité de s'assurer que cette dynamique existe et d'intégrer la formation de ses militant·es dans sa stratégie de section. Cela passe par la mise en place d'un plan de formation. Pour la bonne réalisation de ces missions, nous pensons que le CA peut être accompagné par les ancien·nes responsables locaux·ales.

295

300

Si nous voyons la formation prendre ses racines dans le local, nous pensons aussi que les espaces interdépartementaux et l'instance nationale jouent un rôle. La mutualisation de certaines formations au niveau interdépartemental peut permettre de les enrichir en partageant les personnes ressources et en confrontant davantage les opinions. De son côté, l'instance nationale a la responsabilité d'aider les sections à mettre en place ces dynamiques localement et de proposer des formations dont les acquis doivent rejaillir dans l'ensemble du Mouvement.

305

En mettant au centre de notre organisation la formation, nous souhaitons réaffirmer que s'engager au MRJC c'est se former, c'est avoir tout au long de son parcours d'engagement une organisation au sein de laquelle expérimenter, se tromper et cheminer en agissant. Apprendre dans ce cadre, c'est ensuite pouvoir s'engager dans d'autres espaces pour y faire vivre notre projet politique et faire avancer nos luttes, que ce soit pour l'écologie, la dignité ou l'émancipation. La formation n'est pas seulement un moyen de militer, c'est aussi un moyen de se faire bousculer et de donner envie de militer.

310

3.1. Des parcours d'engagement diversifiés, dans des espaces formateurs et complémentaires

320 Nous souhaitons affirmer et valoriser la diversité des parcours et des espaces d'engagement dans le Mouvement. L'apprentissage du partage du pouvoir et de la décision collective s'initient sur un temps long : nous affirmons l'importance d'un parcours militant qui permette de s'approprier tous ces enjeux.

325 Il est nécessaire que les parcours d'engagement soient pensés et proposés par et pour les pairs : les instances (CA) sont garantes de ces parcours, en laissant aussi la responsabilité aux militant·es de venir proposer des actions en lien avec le projet du Mouvement. Le CA local joue le rôle d'invitation, de proposition et d'accompagnement des parcours d'engagement pour les jeunes de 13 à 30 ans.

Être animateurice, c'est donner vie au projet du Mouvement

330 Nous affirmons que l'animation a une place centrale dans le Mouvement. Animer signifie donner vie à un collectif que ce soit pendant un séjour, en équipe ou pendant une réunion. Animer au MRJC, cela signifie aussi faire vivre le projet du Mouvement et le porter dans l'ensemble des activités du Mouvement.

L'interpellation

335 L'interpellation joue un rôle central dans la vie démocratique du Mouvement : nous nous reconnaissons entre pair·es comme capables de porter le projet du Mouvement. Le collectif accorde sa confiance aux personnes pour porter des responsabilités variées : former un BAFA ou un BAFD, diriger un camp, assumer un mandat dans une instance, s'engager dans une permanence ou un volontariat en service civique. Cet appel par les pairs limite les prises de pouvoir individuelles et permet aux collectifs de rester garants du fonctionnement démocratique. Des points d'attention doivent être instaurés dans le processus d'interpellation afin d'éviter certaines dérives : rapports de domination autour de personnages charismatiques, entre-soi d'un collectif fermé sur lui-même, etc. Il est aussi possible de faire des appels plus ouverts.

Le mandat et la prise de responsabilités en instances

345 La prise de responsabilités fait partie de l'apprentissage de la démocratie : partir en séjour et se tester à l'animation, être en équipe et construire un projet, passer son BAFA, organiser et participer à des événements, etc. Il s'agit de s'épanouir et de devenir progressivement actrice de transformation sociale au MRJC et ailleurs.

350 Les mandats dans les instances durent 3 ans et sont assumés par des jeunes de moins de 30 ans. Les mandats dotent les militant·es d'une responsabilité sur la conduite des activités du Mouvement, en lien avec son projet politique. Nous voyons un cycle dans les 3 années de mandat : se former, expérimenter et

oser, puis transmettre. Le mandat de 3 ans encourage le renouvellement, la possibilité pour d'autres de se former et évite la prise de pouvoir.

355 Dans les comités de pilotage des Fabriques du Monde Rural, des personnes de plus de 30 ans sont investies. Nous souhaitons permettre à davantage de jeunes de moins de 30 ans de s'engager dans ces instances.

360 Le mandat ne doit pas être vu comme l'aboutissement d'un parcours militant. Il ne doit pas non plus être le seul engagement reconnu et valorisé dans le MRJC et dans les parcours d'engagement des militant-es. La fin d'un mandat ne marque pas forcément la fin de l'engagement militant ; il existe de multiples rôles à jouer dans le Mouvement : transmettre, former, faire vivre des expériences d'engagement à d'autres jeunes, participer à construire une parole politique, animer sur les territoires ruraux, etc.

365 **La place des militant-es ayant été en responsabilité dans le Mouvement**

Nous voulons affirmer la spécificité des militant-es ayant eu un parcours d'engagement au MRJC et leur permettre de continuer à vivre le projet, de se nourrir et se former au sein du Mouvement. Grâce à leur parcours de militant-es et leurs expériences, il-elles sont des animateur-ices sur leur territoire, au MRJC ou ailleurs, et ont la capacité de transmettre et de former. Leur rôle d'accompagnement et de suivi est nécessaire pour permettre au Mouvement de se questionner, d'évoluer mais aussi d'assurer une continuité.

375 Nous devons proposer des temps qui correspondent à leurs besoins et aspirations, en lien avec leurs étapes de vie : passage de la vie étudiante à la vie active, installation sur un lieu de vie, parentalité, etc. Formaliser ces équipes, c'est valoriser ce qui se produit sur la fin d'un parcours militant au MRJC.

Après le temps de l'émancipation, de la responsabilisation, peut venir aussi le temps de la relecture et de la projection. Le Mouvement doit penser l'accompagnement des militant-es après leur prise de responsabilités.

380 Au MRJC, les parcours d'engagement commencent dès 13 ans, en camp ou en équipes le plus souvent, et se terminent aux alentours de 30 ans. Nous souhaitons que les jeunes trouvent leur place et s'épanouissent dans l'ensemble des propositions d'engagement que fait le Mouvement : vie d'équipe, séjours éducatifs, formations, animation des territoires ruraux et animation des tiers lieux que sont les Fabriques du Monde Rural.

3.2. Prendre soin et vivre des engagements sereins

390 Nous souhaitons que chacun-e puisse travailler et militer dans des conditions sereines, pour prendre le temps de faire ensemble, de se responsabiliser et de s'émanciper. Être sollicité-e très tôt dans la prise de responsabilités pour compenser la diminution des forces bénévoles, risque d'insécuriser les parcours militants. Une surcharge de responsabilités et de missions bénévoles peut provoquer un épuisement et un « *burn-out* militant ». Il est nécessaire de vivre dignement, d'avoir du temps et les conditions matérielles pour penser ses choix. Affirmer cela c'est se placer en opposition à un modèle

395 sociétal qui nous fait perdre les moyens matériels et temporels. Nous voulons vivre nos engagements dans la joie militante.

Le MRJC doit être un espace sécurisé et sécurisant pour toutes les personnes qui rejoignent le Mouvement. Nous souhaitons lutter contre les oppressions et les rapports de domination au sein de notre association. Grâce à la conscientisation des mécanismes d'oppression présents dans l'ensemble de la société, nous repensons notre fonctionnement interne.

Nous voulons prévenir et empêcher les violences sexistes et sexuelles au sein du Mouvement. Nous souhaitons être mieux formé-es à l'écoute, à l'accueil de la parole et à la protection des victimes. Nous développerons des procédures de signalement et de mise à l'écart des agresseur-ses.

Voir, juger, agir et relire

Les relectures, les bilans et les propositions spirituelles sont des espaces importants qui permettent différentes conscientisations du Mouvement. Nous affirmons l'importance de la relecture dans nos vies comme dans nos actions. Relire, c'est ralentir pour prendre conscience du sens de l'action et de notre capacité à la porter. La relecture telle qu'elle est incluse dans les bilans de nos actions, nous offre à réfléchir sur ce que nos engagements nous apportent personnellement et collectivement. Les propositions spirituelles, dans lesquelles certain-es placent une dimension religieuse, sont une manière de relire nos vies et nos actions.

415

Le rôle et la place des Équipes d'Aumônerie Diversifiées

Les Équipes d'Aumônerie Diversifiées (EAD) ont un rôle qui relève du « veiller sur » (et non pas surveiller). Les membres des EAD participent pour comprendre et connaître, sans prendre la place des jeunes. La posture des membres des EAD permet de prendre du recul : il-elles tiennent le miroir qui fait rebondir. L'EAD nous accompagne dans nos doutes, nos questionnements sur la spiritualité et les évolutions sociétales. L'EAD doit être composée de profils variés : femme et homme, laïcs, prêtres et diacres, anciens et anciennes du Mouvement, pour avoir un regard croisé sur l'accompagnement des jeunes.

425 Le réseau des ami-es et allié-es du MRJC

Nous affirmons que le réseau des ancien-nes membres du MRJC, qui tend à se structurer, doit se pérenniser dans le temps afin de soutenir l'activité du Mouvement et assurer sa pérennité. Le réseau des ami-es et allié-es apporte un soutien ponctuel et stratégique au Mouvement en lien avec les instances locales et nationale. Nous encourageons les ami-es et allié-es du MRJC à se retrouver entre elleux afin de se nourrir politiquement, et ce sans oublier un zeste de convivialité. Se retrouver avec d'ancien-nes membres du MRJC sera pour notre réseau l'occasion de partager des expériences d'engagement et de revenir sur la formation apportée par le MRJC, éléments qui ont fondé notre manière de militer aujourd'hui.

Les conditions de travail

435 Au MRJC, nous défendons un travail épanouissant et émancipateur et nous souhaitons qu'en interne du Mouvement les salarié-es puissent travailler et vivre leur engagement dignement.

440 La permanence est structurante dans la vie du Mouvement car elle permet une stabilité et un développement des activités. Employer des permanent-es, c'est donner la possibilité à des jeunes de pouvoir s'investir davantage et prendre des responsabilités dans le Mouvement. La permanence est alors un espace d'apprentissage et d'émancipation.

445 Au MRJC, nous réaffirmons un salariat politique et militant à travers la permanence. L'entrée de personnes dans le Mouvement à travers la permanence vient bousculer notre vision du salariat militant. Nous souhaitons pour autant que chaque personne puisse être accompagnée pour bien vivre son travail.

450 Les permanences locales doivent être entourées d'un collectif de responsables (CA) et de militant-es pour porter collectivement le projet du Mouvement sur les territoires ruraux. Le bien-être des permanent-es passe par la formation des CA locaux, notamment au rôle employeur et aux responsabilités administratives, afin que le ou la salarié-e soit accompagné-e au mieux par le CA local. Le suivi de permanence peut être assuré par des membres du CA et des personnes du réseau. Afin que les membres de CA soient formé-es au mieux, il-elles devront établir des plans de formation en collaboration avec l'instance nationale dans les dossiers de renouvellement des embauches. Pour qu'un-e salarié-e soit accueilli-e dans de bonnes conditions dès l'embauche, les instances locales devront assurer les conditions d'accueil. Le sentiment de solitude au travail entrave le bien-être des permanent-es et nous voulons le pallier. La mise en place de lieux collectifs (dans des tiers-lieux, avec d'autres associations, avec d'autres membres du MRJC par exemple) est une des solutions. Cela permet aussi de s'ancrer dans nos territoires ruraux en faisant du lieu de permanence un lieu d'action et en faisant vivre des partenariats locaux. Nous avons conscience des difficultés liées à la permanence et souhaitons approfondir les améliorations des conditions de travail au sein du Mouvement.

460 Une attention sera portée aux autres types de contrat proposés dans le Mouvement avec une volonté de ne pas précariser les jeunes et de valoriser les parcours vécus dans l'animation.

465 Les référent-es techniques

Nous observons de plus en plus d'injonctions administratives et financières auxquelles les associations doivent se soumettre. Elles engendrent une surcharge de travail pour les animateur-ices permanent-es salarié-es et ne leur permettent pas toujours de vivre leur travail sereinement. Nous voulons recentrer les missions des permanent-es sur l'animation et alléger leurs missions souvent trop complexes. 470 La mise en place de référent-es techniques de valorisation localement contribuerait à l'amélioration des conditions de travail des permanent-es.

Nous souhaitons que la mise en œuvre soit adaptée aux besoins des sections locales et que les permanent-es puissent continuer à se former sur les tâches techniques qui comportent une dimension politique. La mise en œuvre de référent-es techniques est donc un appui et un soutien aux sections. Le CA 475 est toujours décideur de l'aspect politique lié à la valorisation et aux demandes de subvention. Un travail de construction en collaboration entre les référent-es techniques et le CA est primordial.

Conclusion

480 En tant que Mouvement géré et animé par des jeunes de 13 à 30 ans, nous formons les jeunes en proposant des engagements militants épanouissants, diversifiés et nombreux. Ces parcours d'engagement transforment nos colères en action collective et révèlent notre pouvoir d'agir. Au sein du MRJC, nous nous formons pour être en capacité de transformer la société et de nous transformer. En tant que jeunes, nous affirmons avoir une place dans la société. C'est notre militantisme au MRJC qui nous permet de prendre cette place, en lien avec les actrices de la société et des territoires ruraux.

485 Le MRJC forme les responsables associatif-ves et politiques en milieu rural. Les engagements nombreux des ancien-nes membres du MRJC, ayant tous-tes vécu un parcours et une formation politique commune au MRJC, en témoignent. Les ancien-nes membres du MRJC se retrouvent sur les fondements portés par le Mouvement depuis 93 ans et contribuent à faire vivre et animer les territoires ruraux.

490 Le MRJC est un acteur de la société d'aujourd'hui et de demain, qui sème et essaime son projet politique, en rural comme ailleurs.

495

500